

Procès-verbal de séance du Conseil Municipal

du mercredi 1^{er} juillet 2015 à 20 heures

Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur **LEGUET Philippe**, Maire.

Étaient présents : Monsieur LEGUET Philippe, **Maire** ;
Mesdames RENAUD Brigitte et TYLKOWSKI Frédérique, et Messieurs ANNE Régis,
LEBOUC Janick et VENTROUX Jacques, **Adjoint**,
Mesdames BAILLY Aline, HUBERT Jeannine, LOVAT Cindy, MARTINEAU Anita et
Messieurs FORÊT Christophe, LEHOUX Yves, LEROY Patrick, MARAIS Bruno et MOURIER
Nicolas, **Conseillers municipaux**

Absente excusée : Madame PICOULEAU Christelle donne procuration à Monsieur LEGUET P.
Madame ROCHETEAU Lydie donne procuration à Madame BAILLY Aline
Madame ROINEAU Manon donne procuration à Madame TYLKOWSKI F.
Monsieur LEDUC Bruno donne procuration à Monsieur LEHOUX Yves

Secrétaire de Séance : Monsieur FORÊT Christophe

Le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 20 mai 2015.

AVIS SUR LA MODIFICATION DU PÉRIMÈTRE DU SITE NATURA 2000 « VALLÉE DU LOIR, DE BAZOUGES SUR LOIR A VAAS »

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de la Préfecture.

Le périmètre du site Natura 2000 « Vallée du Loir, de Bazouges sur Loir à Vaas » n'est plus en totale adéquation avec les attentes locales. Des propositions de modification du périmètre sont donc soumises à avis des conseils municipaux. Elles représentent une surface de 245 ha.

Les propositions d'extension sur Aubigné-Racan représentent environ 12 ha : ruisseau de la Gravelle, ruisseau du Guichard et coteau à chauves-souris de Cherré.

La proposition de diminution concerne la propriétaire du château de la Grifférie à Luché Pringé qui demande une correction du périmètre du site de façon à exclure trois parcelles cadastrales correspondant à son jardin d'agrément.

Monsieur le Maire donne la parole à Anita Martineau qui a pris contact avec les services de l'Etat, le CPIE et la FDSEA. Il s'avère difficile d'obtenir des informations précises sur les nouvelles contraintes, obligations ou restrictions liées aux extensions et plus particulièrement sur les conséquences pour les exploitations agricoles.

Monsieur le Maire propose donc un vote un bulletin secret, pour ou contre les propositions de modification.

Après vote, 1 pour, 1 abstention et 17 contre, le conseil municipal, en l'absence d'informations suffisantes, émet un avis défavorable aux propositions de modification du périmètre du site Natura 2000 « Vallée du Loir, de Bazouges sur Loir à Vaas ».

INFORMATIONS SUR LES TRAVAUX EN COURS

- Après appel d'offres, le maître d'œuvre retenu pour la construction de l'extension des vestiaires du football est Monsieur Corvaisier de La Flèche.
- La signature de l'acte pour l'achat des parcelles où sera construit le futur restaurant scolaire a eu lieu le 17 juin 2015. La clôture que la commune s'est engagée à poser pour délimiter les nouvelles parcelles est en cours de réalisation.
- L'appel d'offres concernant la maîtrise d'œuvre pour la construction du restaurant scolaire va être lancé dans le courant de l'été.
D'ores et déjà, suite au dossier de demande de subvention auprès de la Région au titre du Nouveau Contrat Régional, une aide est accordée pour la construction du restaurant scolaire à hauteur de 134 489 €.
Le dossier de demande de subvention au titre de la D.E.T.R. 2015 est en cours d'instruction.
- Les travaux de la rue des Chaussées se terminent. Dans la continuité du chantier il s'avère que la réalisation d'un bassin de rétention est indispensable. Monsieur Morais Da Silva en charge des travaux de la rue des Chaussées gère le dossier de maîtrise d'œuvre du bassin. Néanmoins le recours à un bureau d'études spécialisé est nécessaire pour la réalisation du dossier type « loi sur l'eau ». Après appel d'offres restreint, le cabinet OX environnement a été retenu pour un montant de 6 200.00 € HT, soit 7 440.00 € TTC. Une étude de sol sera réalisée en complément sans facturation complémentaire.
Monsieur LEHOUX demande le montant de la plus ou moins-value des travaux. Monsieur le Maire indique un montant approximatif de 7 000 € de plus-value à confirmer.
- Monsieur le Maire s'inquiète de l'état de la rue du Haut Perrin en cette période de grosse chaleur. Un constat avec Monsieur Morais Da Silva a été fait et un rendez-vous avec l'entreprise qui a réalisé les travaux, HRC, est fixé le 07 juillet prochain.

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION AVEC LE SATESE CONCERNANT LA STATION D'ÉPURATION

Pour faire suite à la réception d'un courrier de l'Agence de l'Eau en date du 28 mai 2015 sur le fonctionnement de l'autosurveillance à la station d'épuration, les élus ont souhaité rencontrer le SATESE, Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Station d'Épuration : réunion le vendredi 19 juin.

En effet, l'Agence de l'Eau a notifié à la commune plusieurs interventions indispensables à réaliser afin de maintenir le bon fonctionnement de la station.

Bilan des travaux à réaliser le plus rapidement possible :

- Changer le préleveur d'entrée,
- Installer un appareil de mesure sur le trop plein du poste de refoulement afin de comptabiliser le volume d'eau rejeté dans le milieu naturel sans traitement.

Monsieur Anne a proposé qu'avant la réalisation des travaux et les achats, une réunion soit organisée avec tous les acteurs concernés : Agence de l'eau, Satese, Label environnement et élus. Une date sera fixée ultérieurement.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Anne, responsable de la commission « Assainissement » qui précise qu'une dépense supplémentaire est à prévoir pour planter de nouveaux roseaux. En effet, suite à l'épandage réalisé en 2014, les roseaux n'ont pas repoussé. Une vigilance accrue sera exercée à la suite de l'épandage qui doit être réalisé début août.

Monsieur le Maire tient à remercier Monsieur Forêt pour son aide et ses conseils apportés auprès des élus et du responsable des services techniques.

COMPTE-RENDU DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AUNE ET LOIR

Les membres du conseil municipal ont préalablement à la séance du conseil municipal pris connaissance du procès-verbal de la réunion de bureau et du conseil de la Communauté de Communes Aune et Loir en date du 26 mai 2015.

Le conseil municipal n'émet aucune remarque, ni question à ce sujet.

PROGRAMME DU 14 JUILLET 2015

Monsieur le Maire donne lecture du programme.

13 JUILLET :

- 19 h 30 : Repas Champêtre organisé par l'A.C.A.R.
- 22 h 00 : Retraite aux flambeaux accompagnée par la musique " LE RÉVEIL DE VERNEIL LE CHÉTIF" – Départ salle des fêtes
- 23 h 00 : Feu d'artifice au plan d'eau
- 23 h 30 : Bal gratuit

Monsieur le Maire sollicite l'ensemble du conseil à participer à la retraite aux flambeaux.

14 JUILLET :

- 11 h 00 : Revue du matériel des Sapeurs-Pompiers Place de la Mairie
- 12 h 00 : Dépôt de gerbe au monument aux morts
- 12 h 30 : Vin d'honneur offert par l'A.C.A.R. à la salle des fêtes
- De 10 h 30 à 12 h 30 : Jeux pour enfants organisés par le Comité des Fêtes – Parking de la salle des fêtes

DIVERS

- Monsieur le Maire informe qu'un nouvel acquéreur est intéressé pour les parcelles AI 131 (zone UL) et AI 12 (zone A).
Le notaire en charge de la vente n'a toujours pas fait de proposition à la commune. Néanmoins l'avis des domaines indique un tarif à 2.5 € le m² en zone UL et 0.30 € le m² en zone A.

Pour l'instant aucune D.I.A. (Déclaration d'Intention d'Aliéner) n'a été réceptionnée mais Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal à d'ores et déjà réfléchir sur la pertinence ou non d'acquérir ces parcelles.

- La Communauté de Communes a sollicité Monsieur le Maire pour la désignation d'un référent PAVE (Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics).
Monsieur Mourier s'inquiète de l'impossibilité de mettre aux normes l'accessibilité de La Poste qui risque donc de fermer.
Monsieur le Maire est bien conscient de cette menace et a reçu plusieurs fois des responsables de La Poste à qui il a exprimé son mécontentement. Il précise que dans tous les cas une agence postale subsistera.
Par ailleurs, Monsieur le Maire informe qu'une réunion est organisée à l'attention de tous les commerçants, artisans et entrepreneurs de la commune au sujet de l'accessibilité le mardi 21 juillet 2015 à 20h30
- Monsieur le Maire donne lecture de la carte de Madame Rocheteau.
- Monsieur le Maire donne lecture de la carte postale reçue des classes de CM1 et CM2 de l'école publique remerciant de la subvention accordée pour la classe découverte dans le Puy-de-Dôme.
- Pour la 3^{ème} année consécutive, l'association Concordia, en partenariat avec le département de la Sarthe et la commune, organise un chantier international de jeunes bénévoles dont le thème est « la restauration du patrimoine » (travaux sur le site archéologique de Cherré).
Le conseil municipal est invité au pot d'accueil de ces jeunes bénévoles le mardi 7 juillet 2015 à 18h30.
- Madame Tylkowski donne lecture de l'invitation au concert du 18 juillet 2015 en l'église d'Aubigné. (Paiement au chapeau)
- Madame Tylkowski donne lecture de l'invitation à l'inauguration du pupitre d'Honorat de Bueil, seigneur de Racan. Ce pupitre sera installé devant l'entrée de la mairie et expliquera l'origine du nom de la commune.
- Monsieur le Maire informe que le dossier de promotion interne présenté au Centre de Gestion pour la nomination d'un agent actuellement adjoint administratif au poste de rédacteur a été accepté.
- Question de Monsieur Mourier sur les amortissements du budget assainissement qui devaient être régularisés avant le 30 juin.
Le dossier a pris du retard suite à l'arrêt maladie de la Trésorière et le manque d'effectifs à la Trésorerie.
- Question de Monsieur Mourier concernant le groupement de commandes du panneau d'information numérique.
Monsieur le Maire précise que les communes avec qui la commande aurait pu être groupée n'en sont pas au même état d'avancement du dossier. Il est donc difficile de grouper la commande.
Monsieur Lebouc, adjoint responsable de la commission « Communication », précise que ce dossier sera étudié lors de la prochaine réunion de la commission prévue le 16 juillet 2015.

- Question de Monsieur Mourier sur la raison du changement de couverture du prochain bulletin municipal : Monsieur le Maire confirme qu'effectivement la page de couverture initialement prévue a été remplacée par la photo de la nouvelle aire de jeux. En effet, il s'agissait du pupitre de Racan qui n'est pas encore installé. Le Maire précise que la décision a été prise lors de la dernière réunion de la commission à laquelle Monsieur Mourier était absent.
Monsieur Lebouc tient à remercier les membres de la commission « Communication » et Émilie, agent administratif, pour le travail fourni et plus particulièrement en son absence début juin.
- Prochaine réunion du conseil municipal le **jeudi 03 septembre 2015** à 20 heures.

La séance est levée à 21 h 45.

Le Maire : Philippe LEGUET

Le secrétaire de séance : Christophe FORÊT